

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 23

Séance du:06-04-2025

MembrePrésent :

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz - Président

Ordre du jour :

- Etude des Affaires Disciplinaires
Journées du : 05/04/2025

AFFAIRE 118

Rencontre:TRBEO/ CRBEO U-17 Journée du 23 /03/2025.

Joueurs Exclus :

1/- AMIRI HAITHEM LN°1924 ,TRBEO

- pour coups réciproques deux (02) matchs fermes
plus 1.500 DA (ART.095 RG/ FAF).

2/- OULAMI ABDERAHMANELN°3032, CRBEO

- pour coups réciproques deux (02) matchs fermes
plus 1.500 DA (ART.095 RG/ FAF).

2/- HERAK DJAMEL LN° 1479 , TRBEO

- pour cumul de cartons un (01)match ferme
(ART.086 RG/ FAF).

AFFAIRE 119

Rencontre:CCO/ UEA H/S Journée du 05/04/2025.

Joueurs Avertis :

1/-GUETTAL MAROUANE LN°0226 ,CCO

-Averti pour CAS.

2/-ZEKKAR FARES LN°0738 , CCO

-Averti pour AJ.

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

GUETTAF TEMAM A/Aziz